

Relevé de conclusions

Groupe de travail Politiques publiques du 19 mars 2025

1- Tour d'actualité

Marjorie Glas introduit la réunion en rappelant la demande de la CGT de fusionner les groupes Festivals et Musique enregistrée au Groupe Politiques publiques. Cette question sera tranchée lors du comité de pilotage du 28 mars 2025.

François Bourcier (SNMS-CGT) revient sur la grosse activité syndicale du moment et les crispations présentes vis-à-vis de l'extrême droite. Des mobilisations sont en cours. Une rencontre a eu lieu avec l'éducation nationale sur le Pass Culture. La défense de la culture ne correspond pas seulement à la défense des acquis sociaux mais aussi d'une conception de la société contre la logique va-t'en guerre actuelle : la CGT appelle à une culture riposte. Il faut choisir un positionnement.

Clément Auvergne (Scène ensemble) rejoint la CGT. Le secteur a besoin de mobilisation. Côté actualité, peu de choses se sont débloquent depuis le dernier COREPS. Le secteur est en attente de clarifications du côté du Pass Culture. Il note peu d'évolution non plus du côté d'un dégel 2025.

Ludivine Ducrot (SMA) rejoint Clément, et se dit toujours en attente de ce qui va se passer sur les financements DRAC et Région. Les attentes sont longues. Il y a des inquiétudes sur le prévisionnel budgétaire. Idem sur l'action culturelle. Il y a besoin de clarifications rapides.

S'agissant de la fusion éventuelle des groupes de travail : elle entend les arguments relatifs à la disponibilité. Pour les festivals, il y a cependant vraiment besoin d'avoir une clef de lecture spécifique. Elle appelle donc à conserver le groupe. L'évolution actuelle des festivals est très compliquée. Il est important d'avoir une vision commune.

Florian Auvinet (Grand Bureau) se dit d'accord sur le besoin de remontées d'informations. Sur la fusion des GT, il est nécessaire de préciser les objectifs de ces groupes. Le GT Politiques Publiques doit avoir une vision transverse, il faut travailler à l'articulation entre les travaux des groupes. Ce qui remonte, c'est que les GT festivals ou musique enregistrée sont aussi des groupes d'échanges sur les enjeux économiques et des groupes d'alerte. Il y a de nombreuses problématiques en cours sur les festivals. Il est nécessaire de garder un espace dédié mais il faut l'articuler avec le GT Politiques Publiques. Il rappelle les grosses inquiétudes budgétaires des structures. Or, les réponses n'arrivent pas côté Etat, Région et départements.

Vincent Bady (SYNAVI) veut profiter de la réunion pour interpeler sur les budgets adoptés : il a été annoncé une baisse de 5,2 millions d'euros côté. Jusqu'à maintenant, la baisse a été de 400.000 euros. Qu'en est-il du sort réservé aux équipes artistiques ? Le solde de cette baisse va-t-elle les impacter ? Côté DRAC, le gel et les baisses concernant le Pass culture et le FONPEPS font craindre des

ponctions sur les budgets création. Au niveau national, les lignes « été culturel » seront-elles supprimées ? Quid en DRAC ? La baisse annoncée sur la ligne action culturelle est de 64 millions d'euros soit -35 millions quand on prend en compte la baisse affectée au Pass Culture. Où va aller le solde ?

François Bourcier (SNMS-CGT) précise, concernant la fusion des GT, qu'il ne s'agit pas seulement d'un problème de présence mais aussi d'un besoin de resserrer les efforts sur les politiques publiques et ce groupe dans le contexte actuel. Il souligne sinon le risque de corporatisme.

Emilie Tournaire (SYNDEAC) insiste sur la mobilisation en cours e, AURA et sur d'autres. Le mouvement « Debout pour la culture » continue. La dernière réunion de la délégation régionale du SYNDEAC a beaucoup porté sur l'action culturelle mais aussi sur la formation. Les interrogations portaient aussi sur la rémunération sur l'intermittence, avec des CDI qui se transforment en intermittence. Concernant les nouveaux modèles économiques, COREPS a été évoqué pour travailler ces questions.

Mila Konjikovic (Région) intervient sur la question de la fusion des groupes. Elle y souscrit. Mais il serait important d'avoir un ordre du jour clair à chaque fois et de préciser quand les festivals seront abordés pour faire participer les bonnes personnes.

Concernant les questions de Vincent Bady, au dernier GT, les mêmes questions ont été posées. Concernant les annonces de baisses, elles n'émanent pas de la Région mais de l'opposition. Elle-même ne sait pas ce qui sera voté. A la commission permanente de février, l'intégralité des lieux a été votée avec un budget quasi identique. A la commission permanente du 28 mars, les compagnies conventionnées seront passées. Le travail de terrain est fait par les services. Toutes les équipes ont été ou seront rencontrées. Lorsque les compagnies ne sont pas dans la ligne stratégique défendue par la Région (absence de médiation ou manque d'ancrage sur les territoires), elles sont alertées. Les appels à projet seront votés en juin.

Ubavka Zaric (DRAC) explique que côté DRAC, les choses avancent peu, les notifications n'ont pas encore été reçues. La DRAC s'est efforcée de pouvoir engager des avances pour les structures fragiles pour leur éviter des problèmes de trésorerie. Ces avances ont été soutenues par le contrôleur budgétaire qui l'a autorisé. On sait que le programme 131 (aide aux lieux, aux projets) reste au même montant. Sur le 361 (action culturelle) des baisses sont annoncées mais on ne sait pas sur quoi elles vont porter. Quant à l'été culturel, au moment de la signature de la convention nationale avec les départements de France, Rachida Dati a annoncé que l'été culturel aura lieu. La DRAC n'a cependant pas reçu de notifications sur les moyens mis à disposition. Quant au FONPEPS, la question se pose lors du comité des COREPS.

Florian Auvinet (Grand Bureau) demande à la DRAC quelle est la démarche à faire pour obtenir un crédit d'avance.

Ubavka Zaric (DRAC) explique qu'il faut s'adresser aux conseillers et voir la temporalité et les crédits disponibles. La DRAC a obtenu une délégation de 25% des crédits. Cela va créer un engorgement car toutes les commissions sectorielles arrivent en même temps. Cela signifie une multiplication des engagements pour les services.

François Bourcier (SNMS-CGT) s'étonne parce que Sophie Rotkopf avait annoncé lors de la plénière qu'il n'y aurait aucune baisse. Ce n'est pas le cas. Qu'en est-il ? Quant à la médiation, il est plus difficile d'en mener avec la quasi-disparition du Pass Culture.

Mila Konjikovic (Région AURA) explique que le budget de la direction de la culture est maintenu et qu'il y a eu des rééquilibrages au sein du budget.

2- Organisation d'un temps d'échange avec des élus

Marjorie Glas explique avoir travaillé avec Florian Auvinet sur l'organisation d'une concertation entre le COREPS et les élus à la culture. Elle a pour cela contacté les associations d'élus. France Urbaine et l'AMRF pourraient être intéressés. Ils ont notamment évoqué les points suivants :

- Le développement d'un mécénat culturel chapeauté par les collectivités locales
- Le passage à une compétence obligatoire pour la culture

Florian Auvinet (Grand Bureau) pense qu'il faut trouver les moyens de se questionner au-delà des constats qui sont souvent les mêmes. Des mobilisations se montent et se déroulent. Quel rôle peut jouer le COREPS pour se trouver d'autres moyens de concertation véritable ? Des tentatives sont aussi portées par Grand Bureau. L'idée est d'avoir une coordination avec le COREPS. Il y a des points d'accroche intéressants avec les fédérations d'élus. Il faudrait avoir plus de connexions, en investissant notamment des espaces existants. Il faut être dans du prospectif. Les financements privés sont importants mais il faut aussi poser des bases plus solides. A titre d'exemple, sur le temps fort du réseau Grand Bureau, une table-ronde a été organisée autour de ces questions avec l' élu à la ville d'Annecy qui a pu partager sa réalité d' élu, comment se les font arbitrages, etc. Cela a permis de commencer à identifier quelques pistes. Ce n'est pas toujours évident dans un contexte de survie. Les échanges doivent être concrets.

Didier Gerardo (FNCC) explique que cela n'a pas été discuté à la FNCC. Il y a un intérêt pour travailler le mécénat culturel.

Sylviane Chêne (Villes de France) explique que la période électorale est déjà en cours. Se posent des questions où sont réenvisagées les priorités. Il y a une petite fenêtre de tir avant l'automne. A Villes de France, elle n'a pas connaissance d'une position claire sur la compétence. Elle interrogera le maire de Bourg-en-Bresse. Aujourd'hui, les agglomérations prennent de plus en plus de place dans le champ du soutien aux compagnies, à la création, à l'aménagement de lieux. Il y a une corrélation forte entre les communes et l'intercommunalité. Les départements jouent aussi un rôle important de soutien. Il y a lieu de s'interroger sur l'impact du budget contraint des dpts. Elle propose d'inviter quelques élus représentatifs pour une table-ronde en visio. Il faut sortir des sujets techniques et aborder des questions stratégiques.

Ludivine Ducrot (SMA) pense que sur la question du mécénat, il faudrait voir si Région en tant que collectivité compétente sur la question économique peut se mobiliser là-dessus. Sophie Rotkopf a l'air d'être intéressée par le sujet. C'est un endroit de travail possible. Elle demande à Mila de porter cette proposition en interne. Des ponts pourraient être faits. La Région anime des clusters d'entreprise, dans les industries plastiques, etc. On devrait pouvoir proposer aux entreprises de participer à des formes de mécénat qui pourraient être plurielles.

Mila Konjikovic (Région AURA) dit y être favorable mais alerte sur le fait que si le dispositif n'est pas porté ni demandé par les élus, ce n'est pas facile. Il y a nécessité d'un portage politique.

Florian Auvinet (Grand Bureau) suggère de donner des exemples pour susciter le portage politique. Dans la musique, il y a quelques exemples de fonds de dotation pour capter du mécénat et ensuite venir soutenir des dispositifs de droit commun ou des dispositifs spéciaux. Ces exemples seraient à mobiliser et partager pour donner de la chair au propos et emporter l'adhésion de certains élus.

Ubavka Zaric (DRAC) rappelle l'existence du CLTC qui, présidée par la préfète Région, se réunit rarement. Mais le lien est nécessaire. La question est aussi comment l'information descend du COREPS vers les élus sur les territoires ? Comment remonte-t-elle vers représentants au COREPS ? Comment mobiliser tous les autres élus ?

Emilie Tournaire (SYNDEAC) explique que l' élu de Saint-Etienne est venu au tout début et a lâché.

Vincent Bady (SYNAVI) rappelle qu'il existe une instance, la CTAP (conférence territoriale pour l'action publique).

Marjorie Glas explique en effet avoir échangé avec l'AMRF qui a mentionné l'intérêt de réactiver ce type d'instance.

Ubavka Zaric (DRAC) se dit preneuse d'informations pour regarder comment fonctionnent les CTAP. Elle met cependant en garde sur le fait que le COREPS est une instance de concertation avec les organisations représentatives et les associations d'élus.

Marjorie Glas évoque la possibilité pour le COREPS de présenter ses travaux aux élus dans le cadre d'une visio.

François Bourcier (SNMS-CGT) appelle à séparer les réunions techniques qui sont parfois très pointues et les temps de partage avec les élus.

Mila Konjikovic (Région AURA) explique qu'il n'y a pas de CTAP active en région. Ces instances ont été introduites en 2014 par la loi Maptam. Elles sont présidées par la Région et le préfet y est associé. Il s'agit de très gros instruments politiques dont les élus ne perçoivent pas toujours l'utilité.

3- Plan Cacté

Ubavka Zaric (DRAC) explique que le plan Cacté est en cours de généralisation. Un webinaire va être organisé qui va s'adresser aux structures. Ubavka a proposé d'associer le COREPS là-dessus. Il aura lieu fin mai. Il s'agit d'une première information qui sera ensuite à débattre. Une déclinaison du plan sera proposée dans toutes les CPO.

Marjorie Glas suggère d'associer les élus qui aimeraient concerter ces enjeux.

Florian Auvinet (Grand Bureau) ajoute que des discussions en multi-latéral seraient en effet utiles. Il y a des enjeux de formation aussi. Quel accompagnement des acteurs est prévu ?

Ubavka Zaric (DRAC) explique que ce temps d'information permet d'avoir une vision globale. La déclinaison sera ensuite différente selon les secteurs.